

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction départementale des territoires

Toulouse, le 26 JUIL. 2019

Service risques et gestion de crise
Pôle crise sécurité routière
Unité animation des politiques locales

Affaire suivie par :
- Élisabeth ESTOURNEL
- Solange ARMAING
Téléphone : 05.81.97.71.79
Télécopie : 05.81.97.71.90
Courriel : ddt-maison-sr@haute-garonne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'animation des politiques locales en matière de sécurité routière, la coordination sécurité routière de Haute-Garonne procède au second appel à projet 2019 du programme Label Vie.

En effet, créé en 2007, ce dispositif permet de subventionner à hauteur de 800 euros maximum, les acteurs de la société civile qui souhaitent s'impliquer dans des actions de sécurité routière.

En partenariat avec une association, cet appel à projets, à **destination des jeunes**, est soumis aux conditions suivantes :

- avoir entre 14 et 28 ans,
- être soutenu par une association,
- et réaliser un projet ayant pour objectif une action de prévention en matière de sécurité routière.

En conséquence, si vous souhaitez connaître l'éligibilité de votre projet sécurité routière au programme Label Vie, je vous invite à vous rapprocher de la direction départementale des territoires (DDT) et à formuler une demande de subvention si nécessaire.

Les dossiers seront adressés par courrier à l'adresse portée en référence ou par courriel à l'adresse suivante : ddt-maison-sr@haute-garonne.gouv.fr, avant le 30 septembre 2019, délai de rigueur.

Je vous remercie pour votre engagement et pour votre contribution déterminante dans la lutte contre l'insécurité routière.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet



Marc TSCHIGGFREY



LABEL VIE

Dossier de candidature Juillet 2019

JEUNE RESPONSABLE DE L'ACTION

NOM / PRENOM :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

ASSOCIATION SOUTENANT LE PROJET

NOM DE L'ASSOCIATION ET DE SON REPRÉSENTANT :

NUMERO DE SIRET (obligatoire) :

Adresse de l'association :

Téléphone :

Adresse mail :

DESCRIPTIF PRÉCIS DE L'ACTION :

Précisez ici votre projet : objectifs, moyens utilisés et déroulement.

Demande qui peut être appuyée par tous documents à joindre en annexe à ce dossier.

CALENDRIER DE L'ACTION :

BUDGET TOTAL DE L'ACTION :

Veillez faire apparaître les postes de dépenses et les cofinanceurs.

MONTANT SOUHAITE DE LA PARTICIPATION FINANCIERE :

Pièces à fournir en accompagnement :

- copie des statuts de l'association,
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Relevé d'Identité Postal (RIP) de l'association,
- accord écrit du représentant de l'association ou de son président s'engageant à soutenir le projet.

INFORMATION GENERALE :

Si le projet est retenu par le programme Label Vie, le jeune pourra être convié à le présenter devant une commission.

ENGAGEMENT :

Dans le cas ou le projet est soutenu par le programme Label Vie :

– Tout bénéficiaire de la subvention s'engage à mentionner sur l'ensemble des documents de communication liés à l'action subventionnée que celle-ci est « subventionnée par la Préfecture de la Haute-Garonne », sans frais pour cette dernière.

– Les bénéficiaires s'engagent à fournir des justificatifs de tenue de l'action : documents d'invitation, de publicité, de coupures de presse, compte-rendu financier (bilan circonstanciés), etc.

SIGNATURES VALANT ENGAGEMENT ENTRE LES PARTIES :

<i>Date :</i>	<i>Date :</i>
<i>Signature du Responsable de l'action :</i>	<i>Signature du Représentant de l'association :</i>

Dossier à retourner, avant le 30 septembre 2019, au Pôle Crise et Sécurité Routière de la Haute-Garonne :

- **Par courrier :** Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne
SRGC / Unité Animation des Politiques Locales
2, boulevard Armand Duportal - BP 70001
31074 TOULOUSE CEDEX 9
- **Par courrier électronique :** ddt-maison-sr@haute-garonne.gouv.fr
- **Téléphone :** 05.81.97.71.79

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**